Administrateur des avis Moteur
Hyundai et Kia 2
(coussinets de bielle) a/s
C.P. Box 3355
London, ON N6A 4K3

HKQ

«Barcode»
Postal Service: Please do not mark barcode

HKQ-<<Claim8>>-<<CkDig>>
«FirstNAME» «LastNAME»
«Addr1» «Addr2»
«City», «State»«FProv» «Zip»«FZip»
«FCountry»

VISITEZ LE SITE WEB DU RÈGLEMENT EN UTILISANT LE CODE QR CI-DESSOUS

McCloskey and Kapron v. Kia Canada Inc. et al.,
CV-22-00675588-00CP
(Cour supérieure de justice de l'Ontario)

Killoran v. Hyundai Auto Canada Corp. et al.,
Dossier de la Cour S-213324
(Cour suprême de la Colombie-Britannique)

Roy et al. v. Hyundai Auto-Canada Corp. et al.,
Court File No. 500-06-001136-213
(Cour supérieur du Québec)

Doit porter le Cachet Postal Au plus Tard Le 20 janvier 2027

FORMULAIRE D'EXCLUSION

NE SOUMETTEZ CE FORMULAIRE QUE SI VOUS NE **SOUHAITEZ PAS** PARTICIPER AU RÈGLEMENT PROPOSÉ NO RÉCLAMER LES AVANTAGES QUI Y SONT PRÉVUS.

Instructions : Le présent formulaire n'est ni un formulaire d'inscription ni un formulaire de réclamation. Remplissez et soumettez ce formulaire par la poste, par service de messagerie ou par courriel **UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE EXCLU** du règlement proposé des actions collectives canadiennes concernant les moteurs Hyundai et Kia 2 (coussinets de bielle). N'UTILISEZ PAS CE FORMULAIRE SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'ACTION COLLECTIVE ET AU RÈGLEMENT PROPOSÉ.

1. INDENTIFICATION DU MEMBRE DU GROUPE VISÉ PAR LE RÈGLEMENT

Veuillez fournir les renseignements suivants concernant la personne (c.-à-d. le membre du groupe visés par le règlement) qui soumet le présent Formulaire d'exclusion ou, le cas échéant, au nom de laquelle vous soumettez le présent Formulaire d'exclusion.

Prénom | Initiale | Nom

Adresse principale

Adresse principale (suite)

Ville | Province | Code postal

Province étrangère | Code postal étranger | Nom/abréviation du pays étranger

Adresse courriel

Numéro de téléphone (maison) — — | Numéro de téléphone (travail) — —

FOR CLAIMS PROCESSING ONLY	OB	CB	DOC / LC / REV	RED / A / B

2. IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT (Remplissez cette section uniquement si vous soumettez le présent Formulaire d'exclusion au nom d'un membre du groupe visé par le règlement qui est décédé ou pour une autre raison.)

Si vous soumettez le présent Formulaire d'exclusion à titre de représentant d'un membre du groupe visé par le règlement, veuillez fournir les renseignements personnels d'identification suivants vous concernant et **joindre une copie du certificat de nomination à tire de fiduciaire de la succession, de la procuration perpétuelle relatives aux biens, ou de tout autre document établissant votre pouvoir d'agir au nom de cette personne.**

VOUS SOUMETTEZ CE FORMULAIRE AU NOM D'UNE PERSONNE QUI EST :

○ DÉCÉDÉE ○ MINEURE ○ AUTRE RAISON (Précisez :)

Prénom du représentant | Initiale | Nom du représentant

Lien du représentant avec le demandeur

Adresse postale du représentant

Adresse postale du représentant (suite)

Ville | Province | Code postal

Province étrangère | Code postal étranger | Nom/abréviation du pays étranger

Nom du cabinet d'avocats du représentant

Adresse courriel d'avocats du représentant (le cas échéant)

— —

No. de téléphone du représentant

REMARQUE : LE PRÉSENT FORMULAIRE D'EXCLUSION SERA INVALIDE À MOINS D'ÊTRE SIGNÉ PERSONNELLEMENT PAR LE MEMBRE DU GROUPE VISÉ PAR LE RÈGLEMENT, SAUF SI CE MEMBRE EST DÉCÉDÉ, MINEUR OU JURIDIQUEMENT INCAPABLE.

3. IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Veuillez fournir les renseignements suivants concernant le véhicule Hyundai ou Kia acheté ou loué au Canada. S'il y a plus d'un véhicule, veuillez fournir les renseignements suivants concernant les autres véhicules dans une pièce jointe.

CONSTRUCTEUR : ○ Hyundai ○ Kia

Modèle du véhicule

Année-modèle du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

4. PREUVE DE PROPRIÉTÉ

Pour chacun des véhicules identifiés à la section 3, **joignez une copie de votre preuve de propriété**. Si vous êtes actuellement propriétaire du véhicule ou l'avez déjà été, veuillez fournir une copie du certificat d'immatriculation du véhicule ou de l'acte de vente. Si vous louez actuellement le véhicule ou l'avez déjà loué, veuillez fournir une copie du contrat de location relatif au véhicule.

5. JE SOUHAITE M'EXCLURE

Remplissez seulement le cercle correspondant ci-dessous afin de confirmer votre intention de vous exclure du règlement proposé des actions collectives concernant les moteurs Hyundai et Kia 2 (coussinets de bielle).

○ Je suis une personne qui a acheté ou loué un véhicule visé par le règlement au Canada. Je souhaite être exclu(e) du règlement proposé des actions collectives concernant les moteurs Hyundai et Kia 2 (coussinets de bielle) et je choisis de m'en exclure. Je comprends qu'en m'excluant, je ne serai admissible à aucun avantage prévu par le règlement.

○ Je suis le représentant du membre du groupe visé par le règlement identifié ci-dessus, lequel a acheté ou loué un véhicule visé par le règlement au Canada. Je signe le présent Formulaire d'exclusion au nom de ce membre du groupe afin de **L'EXCLURE** du règlement proposé des actions collectives concernant les moteur Hyundai et Kia 2 (coussinets de bielle). Je comprends qu'en soumettant le présent Formulaire d'exclusion, le membre du groupe ne sera admissible à aucun avantage prévu par le règlement. [Remarque : Pour que le présent Formulaire d'exclusion soit valide, vous devez joindre une copie du certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession, de la procuration perpétuelle relative aux biens, ou de tout autre document établissant votre pouvoir d'agir au nom du membre du groupe visé par le règlement.]

6. SIGNATURE ET DATE

Signature : _____ Date (aaaa/mm/jj) : _____

Nom en lettres moulées : _____

Si vous souhaitez vous exclure du règlement proposé, **votre Formulaire d'exclusion, ainsi que toute pièce jointe, DOIVENT être reçus au plus tard le 20 janvier 2027**, par la poste ou par service de messagerie à l'adresse suivante : **Administrateur des avis Moteur Hyundai et Kia 2 (coussinets de bielle) a/s C.P. Box 3355, London, ON N6A 4K3** or ou par courriel à : **support@hyundaicanada-E2settlement.ca ou support@kiacanada-E2settlement.ca**.

Si vous soumettez le présent formulaire, vous ne pourrez recevoir aucun des avantages qui pourraient être offerts dans le cadre du règlement proposé, à moins que vous ne choisissiez de nouveau, par écrit, de réintégrer le règlement proposé. Toute demande de réintégration DOIVENT être reçues au plus tard le **20 janvier 2027** à l'adresse postale ou à l'adresse courriel indiquée ci-dessus. Après cette date, vous devrez obtenir une ordonnance de la Cour afin d'être autorisé(e) à réintégrer le règlement proposé.

Sio vous avez des questions avant de soumettre le présent formulaire, communiquez avez l'administrateur par téléphone au 1-888-808-2457 (pour Hyundai) ou 1-888-808-2443 (pour Kia) ou par courriel au **support@hyundaicanada-E2settlement.ca** ou **support@kiacanada-E2settlement.ca**.